

**Délibération CA 2017/06/13 – 1**

Point 3 de l'Ordre du Jour :

**ÉLECTION du ou de la VICE-PRÉSIDENT.E du CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Président propose la candidature de Mme Hélène BOULANGER, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication qui a assumé les fonctions suivantes :

- Directrice du Collégium Sciences Humaines et Sociales de 2012 à 2017
- Chargée de mission formation-accréditation, 2015-2017
- Rédactrice du Projet Stratégique de l'Établissement, 2017

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la candidature proposée par le Président et élisent Mme **Hélène BOULANGER** comme Vice-présidente du Conseil d'Administration, première Vice-présidente de l'Université de Lorraine.

**Résultat du vote à bulletin secret :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	28
Présents	25
Représentés	3
<b>Nombre de Bulletins OUI</b>	<b>22</b>
<b>Nombre de Bulletins NON</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de Bulletins BLANCS</b>	<b>6</b>

Fait le 16 juin 2017

Le Président  
Pierre MUTZENHARDT• **Transmis au Recteur Chancelier le 19 JUIN 2017**

**Délibération CA 2017/06/13 – 2**

Point 4 de l'Ordre du Jour :

**PRÉSENTATION de L'ÉQUIPE POLITIQUE et ÉLECTION de VICE-PRESIDENT.E.S***Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 1

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la liste des 7 Vice-président.e.s et des portefeuilles proposés par le Président et élisent :

- **Mme Christine ROIZARD**, Vice-présidente Ressources Humaines et Conditions de Travail
- **Mme Brigitte NOMINÉ**, Vice-présidente Stratégie Numérique
- **M. Vincent HUAULT**, Vice-président Immobilier et Transition Énergétique
- **M. Karl TOMBRE**, Vice-président Stratégie Européenne et Internationale
- **M. Patrick BARTHEL**, Vice-président délégué Franco-Allemand
- **M. Michel FICK**, Vice-président Partenariats socio-économiques et Développement Territorial
- **M. Christophe SCHMITT**, Vice-président Entrepreneuriat - Incubation

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	28
Présents	25
Représentés	3
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>22</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>6</b>

Fait le 15 juin 2017



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 19 JUIN 2017**

**Délibérations CA 2017/06/13 – 3 à 4**

Point 5 de l'Ordre du Jour :

**COMPOSITION, ROLE et MODALITÉS de FONCTIONNEMENT du BUREAU du CONSEIL D'ADMINISTRATION***Document transmis aux Administrateurs***• Rôle et fonctionnement du Bureau du Conseil d'Administration :**

Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration est invité à discuter et à délibérer du rôle et des modalités de fonctionnement de cet organe dans la préparation des séances du Conseil d'Administration.

L'orientation donnée au Bureau du Conseil d'Administration, lors du précédent mandat, consistait en une transmission du projet d'ordre du jour avant envoi de la convocation et en une réunion d'échanges autour des documents de travail dans les jours précédant la séance du conseil.

**Les attributions du nouveau bureau du CA seraient renforcées** afin de :

1. identifier les points de l'ordre du jour les plus stratégiques, faisant l'objet d'un exposé en séance, afin de permettre au conseil plénier de consacrer tout le temps utile aux discussions sur ces points ;
2. hiérarchiser ces points stratégiques pour le déroulé de la séance ;
3. identifier à l'inverse les points présentant un caractère ordinaire, récurrents ou de gestion courante de l'université.

Pour ces points ayant souvent déjà recueilli l'avis d'un conseil ou comité central, l'approbation du conseil d'administration serait demandée sur la base des documents de travail détaillés et de ces avis, sans présentation préalable.

Certains de ces points pourraient faire l'objet d'un vote groupé.

Pour exercer ce rôle, le Bureau pourra également entendre des porteurs de projets ou des experts à l'occasion de ses réunions.

**• Composition du bureau du Conseil d'Administration :**

A l'occasion de la nouvelle mandature du conseil, il est proposé de réviser le nombre et la répartition des sièges fixés par la délibération du 8 juin 2012.

Alors que 2 sièges sont actuellement attribués par collège, il s'agit de porter la composition du bureau à 15 membres (voir détail ci-après).

**Délibération CA 2017 06 13 – 3****Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le rôle, les modalités de fonctionnement ainsi que la structure du Bureau du Conseil d'Administration, à savoir :

- 3 représentants du collège A,
- 3 représentants du collège B,
- 4 représentants des personnels BIATSS,
- 3 représentants du collège Usagers
- 2 personnalités extérieures

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	28
<i>Présents</i>	25
<i>Représentés</i>	3
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>28</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

### **Délibération CA 2017 06 13 – 4**

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la composition niminative du Bureau du Conseil d'Administration proposée par le Président, à savoir :

- collège A : M. Thierry LAMBERT, M. Yves GRANJON, M. Jean-Louis GUÉANT
- collège B : M. Camille DIOU, Mme Evelyne MULLER, M. Christophe NÉMOS
- collège Biatss : M. DUSSOUBS Bernard, M. Éric BÉGEL, Mme Geneviève HERR, M. Étienne ROZÉ
- collège Usagers : M. Maël GALLAS, M. Léo SANSON, M. Huseyin TOGUZ (ou leur titulaire/suppléant respectif)

❖ **Quant aux personnalités extérieures**, elles seront toutes sollicitées par un prochain courrier et la désignation de 2 candidat.e.s intéressé.e.s à siéger au Bureau aura lieu lors du CA du 11 juillet 2017.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	27
<i>Présents</i>	24
<i>Représentés</i>	3
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>27</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 15 juin 2017  
  
 Le Président

Pierre MUTZENHARDT

• **Transmis au Recteur Chancelier le 19 JUIN 2017**

**Délibération CA 2017/06/13 – 5**

Point 7 de l'Ordre du Jour :

**RÉMUNÉRATION ACCESSOIRE des PERSONNELS PARTICIPANT au PROJET de FIN D'ÉTUDES (PFE)***Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 2

L'ENIM (École Nationale d'Ingénieurs de Metz) a pour habitude de rémunérer les personnels participant à la préparation, à la réalisation et à la gestion de ces projets. L'Université de Lorraine a maintenu cet usage jusqu'au 31 août 2016.

L'installation effective du conseil de l'ENIM (novembre 2016) et de son directeur (16 mars 2017) n'ont pas permis à l'école de repenser, dans les délais prévus, les modalités de cette indemnisation en tenant compte des règles et pratiques de l'Université de Lorraine.

Il s'ensuit que **le Conseil d'Administration est invité à autoriser la rémunération des personnes concernées selon le régime précédent, à titre provisoire.**

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration autorisent, à titre provisoire et jusqu'au 31 août 2017, la rémunération accessoire des personnels de l'ENIM participant au Projet de Fin d'Études (PFE), selon le régime précédent et présenté en annexe. La liste des bénéficiaires et des montants individuels est arrêtée par décision du Président de l'Université.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
Présents	23
Représentés	3
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>20</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>6</b>

Fait le 15 juin 2017

Le Président  
Pierre MUTZENHARDT• **Transmis au Recteur Chancelier le 19 JUIN 2017**

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **13 JUIN 2017**

**Délibération CA 2017/06/13 – 6**

Point 8 de l'Ordre du Jour :

**ADMISSION en NON-VALEUR de CRÉANCES SUPÉRIEURES ou ÉGALES à 5.000 €**

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 3

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration proposent à l'unanimité l'admission en non-valeur à hauteur de 112.986,78 € dans le tableau présenté.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
<i>Présents</i>	23
<i>Représentés</i>	3
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>26</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 15 juin 2017



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 19 JUIN 2017**

**Délibération CA 2017/06/13 – 7**

Point 9 de l'Ordre du Jour :

**PROPOSITION de DÉSIGNATION d'un NOUVEAU DIRECTEUR et d'un NOUVEAU DIRECTEUR-ADJOINT pour le POLE AIP-PRIMÉCA LORRAINE à compter de la RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2017-2018***Documents transmis aux Administrateurs*

Le pôle AIP-PRIMECA Lorraine a transmis à l'unanimité les candidatures de :

- Mme Muriel LOMBARD, Maître de Conférences en 61<sup>ème</sup> section CNU à l'Université de Lorraine, au poste de directrice ;
- M. Jean-Yves DANTAN, Professeur en 60<sup>ème</sup> section CNU aux Arts et Métiers ParisTech de Metz, au poste de directeur-adjoint.

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration proposent à l'unanimité au Président la désignation de :

- ❖ **Mme Muriel LOMBARD** au poste de directrice du pôle AIP-PRIMÉCA,
- ❖ **M. Jean-Yves DANTAN** au poste de directeur-adjoint du pôle AIP-PRIMÉCA,

pour un mandat d'une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
Présents	23
Représentés	3
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	26
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 13 juin 2017



Le Président

Pierre MUTZENHARDT

• **Transmis au Recteur Chancelier le 19 JUIN 2017**